

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS

Championnat national de cross

10 décembre 2022

Hippodrome de Verrie Saumur

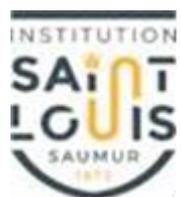


FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS cedex 05

Tél. 01 44 41 48 55

Site UGSEL : www.ugsel.org



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Correspondance UGSEL Maine et Loire
Brigitte Garreau
5 rue du Haut Pressoir - BP 61028
49010 ANGERS Cedex 01
Tél. : 06 82 42 44 56
Courriel : cougsel@gmail.com

ACCUEIL

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences encadrants et récupération des dossards - voir partie technique et sportive)

Le vendredi 9 décembre de 17h00 à 19h00 → Salle Jean Chacun, Boulevard Delessert à Saumur
et le samedi 10 décembre de à partir de 9h00 → Hippodrome de Verrie

- Si vous ne souhaitez pas attendre, vous devez vous acquitter de vos droits avant l'arrivée sur site.
- Les dossards doivent être récupérés au plus tard 1 heure 30 avant la course.
- Aucun dossard ne pourra être récupéré après 13h30, y compris pour les courses après 15h00.

CONVIVIALITE

A l'accueil du vendredi soir, un stand de convivialité attendra les adultes et les élèves.

LIEUX de la COMPETITION et ACCES

Site de compétition : Hippodrome de Verrie 19 chemin de la Noue à Rou Marson.
Suivre pancartes « hippodrome de Verrie »

Vérifier dans les jours précédant la compétition, les éventuelles consignes sanitaires.

Les tribunes ne peuvent pas accueillir tous les participants. Chaque établissement doit prévoir un éventuel abri pour les intempéries. Une zone sera balisée pour le montage de tentes légères lestées.

ATTENTION : la piste de l'hippodrome sera interdite sauf sur les zones matérialisées pour la traverser.

HEBERGEMENT

Il est à prévoir par vos soins.
Une liste d'hôtels est disponible sur le site de l'UGSEL Nationale.

RESTAURATION

Diner du vendredi soir - A réserver sur le questionnaire (Tarif 9.50 €)
Au self du lycée St Louis à Saumur à 5mn à pied du lieu d'accueil.

Déjeuner du samedi midi sur site de compétition

- 1ère possibilité : plat chaud repas assis sous les tribunes - A réserver sur le questionnaire (Tarif 9.50 €)
- 2ème possibilité : Fouées, spécialité locale, chaud, à déguster sur son espace délégation - **Servies en self avec garnitures au choix.** A réserver sur le questionnaire (Tarif 9.50 €)
- 3ème possibilité : Vente de sandwiches à la buvette

Panier repas pour le samedi soir - A réserver sur le questionnaire
A retirer à la buvette (Tarif 6.10 €)



DROITS D'ENGAGEMENT

9 € par élève à joindre au questionnaire d'organisation.

QUESTIONNAIRE

A renvoyer à l'UGSEL 49 IMPERATIVEMENT pour **le jeudi 1er décembre 2022 par mail à cougse@gmail.com** puis **par courrier accompagné du règlement** à Brigitte Garreau - UGSEL Maine et Loire - 5 rue du Haut Pressoir - BP 61028 - 49010 ANGERS Cedex 01

Tout questionnaire transmis implique une obligation de paiement au Comité Organisateur.

Par respect vis à vis des prestataires des repas, nous nous réservons le droit de refuser les questionnaires repas non reçus en date du 1er décembre.

REMBOURSEMENT

En cas d'absence d'un ou plusieurs engagements et/ou participants, **aucun frais ne seront remboursés.**

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs des participants (professeurs d'E.P. S, parents et autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition. L'UGSEL Maine et Loire décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller.

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute).

TEMPS PASTORAL - période de l'Avent...

Un temps est prévu en début de championnat.

RECOMPENSES

Podiums individuels après chaque course.

Podiums par équipes → voir programme général

(Les BG1 et les BF1 ne seront récompensés que par équipes).

SOUVENIR

Un souvenir sera remis à chaque participant.

VILLAGE EDUCATIF

Un ensemble de stands mis à disposition pour sensibiliser et répondre au projet fédéral.

CHALLENGE INCLUSIF

Une course inclusive sera proposée. Voir document annexe.

SECURITE PARKING ET PARC.

Des espaces seront prévus pour les cars, voitures avec accès handicapé prévu.

Merci de respecter les différentes zones.

Un contrôle des sacs pourra être effectué à l'entrée en fonction des demandes préfectorales.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions :

g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire et permet d'obtenir les dossards tamponnés par l'Ugsel Nationale.

La vérification des licences élèves se fera sous 2 formes, au choix par l'encadrant :

- 1) Jusqu'au vendredi 9 décembre : sous forme dématérialisée par email à g-brassart@ugsel.org.
 - a. licences avec photo sur Ugselnet.
ou
 - b. licences avec photo et cachet de l'établissement, scannées et envoyées par email.
- 2) Lors de l'accueil sportif de la compétition, licences avec photo et cachet de l'établissement.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.

Les dossards, tamponnés par l'Ugsel Nationale, ne seront donnés qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification des licences élèves,
- vérification des licences encadrants,

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel [Article 9 des RG](#) : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2020/2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
[Règlement Spécifique CROSS 2022-2023](#)

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

François DEFIEUX, Secrétaire Général, et l'ensemble du Bureau National

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Nicolas MARZIN

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART, Didier CATTART, Béatrice DEL FRARI, Patricia PETIT, Alycia VENTURA BASTOS

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Adjoint au Secrétaire Général en charge de l'Animation Sportive : Didier CATTART
- Responsables du Comité d'Organisation : Christophe MORANDEAU
- Responsable du Jury : Arnaud PIGEON
- Juge arbitre général : Serge RIGOT
- Juge arbitre parcours : Jean-Pierre GAUDIN + Arnaud PIGEON
- Juge arbitre départ + Juge arbitre zone de transmission relais : Olivier ROCK
- Juge arbitre arrivée : Jacques Yves LEGRAND
- Responsable arrivée : Annie LEGRAND
- Jurys : Arnaud COCHARD + Franck PERIDY + Patrick LEBOIS + Stéphane LENOIR et profs EPS 49
- Chambre d'appel : Béatrice BERGER-BY + Paul GUIN + Guy MAUROUARD
- Jury zone de relais : Samuel AUNEAU + Béatrice BERGER-BY + Marie-Philippe BEUZÉBOC
- Starter : Dominique RONGEARD – Fanch BRIHAULT
- Délégué Anti-Dopage : Guy MAUROUARD

- Speakers: Matthieu PREZELIN + Anthony RETIERE
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART
- Gestion de l'affichage (Panneau de secours au cas où le réseau ne fonctionne pas bien) : Emilie BIDAULT
- Gestion du protocole : Fabien LECOUEDIC
- Surveillance du site : Laurent PARTHENAY et les élèves en formation sécurité de Bourg-Chevreau Segré

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil le vendredi soir ou le samedi matin.

Les dossards seront pucés.

Les concurrents devront porter leur dossard sur la poitrine, attaché par 4 épingles. Le dossard sera composté lors du contrôle des licences à la chambre d'appel. Après le compostage, tous les concurrents devront rester dans la zone de départ qui leur sera indiquée.

ATTENTION : tout dossard sans étiquette, avec la mauvaise étiquette ou non composté entraînera le non-classement de son titulaire.

Les dossards des élèves abandonnant doivent être donnés au secrétariat.

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

A la date limite fixée par l'Ugsl Nationale (**vendredi 25 novembre 2022**), les qualifiées de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Pour cela, les territoires devront envoyer à g-brassart@ugsel.org, la liste des élèves qualifiés au titre de l'individuel ou du par équipes au plus tard le **jeudi 24 novembre 2022**.

Les enseignants devront sur Usport :

- **Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.**
- Modifier, si besoin, les participants par équipe.

COMPOSITIONS D'ÉQUIPES ET DES RELAIS

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes pour le championnat national à communiquer.

La composition des équipes et des relais devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le mardi 6 décembre 2022 à 10h00**. Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications d'équipe et de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide l'équipe, le relais, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

TENUE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré.

[Cf article 10 des RG.](#)

Les athlètes d'une même équipe doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

SERVICE MEDICAL

Un médecin sera présent sur la compétition ainsi qu'un poste de secours de la Croix Blanche.

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)

PROGRAMME GENERAL

Vendredi 9 décembre 2022

17h00 - 19h00 Accueil administratif, sportif et convivial
Salle Jean Chacun, Boulevard Delessert à Saumur

18h30 – 20h00 Repas au self du lycée St Louis à Saumur

19h00 – Cérémonie officielle pour les personnalités et le jury

Samedi 10 décembre 2021

9h00 - 11h00 Accueil administratif et sportif sur le site de la compétition
Aucun dossard ne pourra être récupéré passé 13h30

9h00 Accueil du jury

10h30 Réunion du jury dans l'espace restauration sous la tribune.

11h30 Première course

11h00 - 14h00 Repas chaud OU 11h00 – 15h00 Fouées

12h30 - 16h30 Retrait des paniers repas.

COURSES A PARTIR DE 11H30

HORAIRES CATEGORIES DISTANCES (en mètres)

- **11h30** : 1ère course : Cadettes Juniors Filles – 3500 m
- **12h00** : 2ème course : Benjamines 2 – 1900 m
- **12h20** : 3ème course : Benjamins 2 – 2370 m + *Course inclusive*
- **12h40** : 4ème course : Benjamines 1 - 1900 m
- **13h00** : 5ème course : Benjamins 1 – 2370 m
- **13h20** : 6ème course : Minimes Filles 1 – 2370 m

- **13h45** : Podiums équipes CJF BF1 BG1 BF2 BG2 MF1

- **14h10** : 7ème course : Relais mixtes – 5440 m
- **14h40** : 8ème course : Minimes Garçons 1 – 3500 m
- **15h10** : 9ème course : Minimes Filles 2 – 2370 m
- **15h30** : 10ème course : Minimes Garçons 2 – 3500 m
- **16h00** : 11ème course : Cadets Juniors Garçons – 4275 m

- **16h30** : Podiums équipes MF2 MG1 Relais MG2 CJG

Les podiums individuels ont lieu à l'issue de chaque course.
(Les BG1 et les BF1 ne seront récompensés que par équipes)



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org